

FICHE TECHNIQUE

Code RNCP : 36789

Certificateur : Ministère de l'Agriculture de l'Agro-Alimentaire et de la Souveraineté
Alimentaire

Date de publication de la fiche France Compétences : 22/03/2023

Contrat d'apprentissage



BAC PROFESSIONNEL GESTION DES MILIEUX NATURELS ET DE LA FAUNE



www.mfrvif.fr

Choisissez la voie de l'alternance qui vous correspond !

Vous souhaitez vous former tout en acquérant une expérience professionnelle concrète ?

Trois possibilités s'offrent à vous :

- ✓ **Le contrat d'apprentissage**
- ✓ **Le contrat de professionnalisation**
- ✓ **La voie scolaire avec des périodes de stage en entreprise**

Quel que soit votre choix, vous bénéficierez d'une pédagogie basée sur l'alternance, associant :

- des enseignements théoriques au sein de la MFR de Vif,
- une mise en pratique régulière en entreprise ou en structure d'accueil.

Cette formule vous permet de développer vos compétences, de découvrir un métier et de construire progressivement votre projet professionnel.

***S'engager dans l'alternance, c'est apprendre un métier,
acquérir de l'expérience et
préparer son avenir professionnel dès aujourd'hui***

barèmes de rémunération et critères d'éligibilité applicables en 2026

⇒ [Consulter l'information officielle Service-Public.fr](https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A18984)

<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/actualites/A18984>

☐ https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000006902995

FICHE TECHNIQUE BAC PRO GMNF
CFA n°UAI : 0382438U – n°OF : 82 38 04660 38

Public concerné	Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus, ou 15 ans révolus après une classe de troisième Profil : personne intéressée par les métiers liés à la nature.
Prérequis, modalités et délai d'accès	BEP, d'un CAP ou avoir suivi une scolarité complète jusqu'en fin de seconde professionnelle, générale et technologique.
Présentation générale (problématique, intérêt)	Formation diplômante sur 2 ou 3 ans (dès septembre) : Individualisation du parcours en fonction des acquis Suivi individuel par un tuteur Conseil de classe semestriel Examen : Contrôles en cours de formation (CCF) répartis sur les années de première et terminale et épreuves terminales.
Objectifs	Acquérir des connaissances sur le fonctionnement des écosystèmes et de la biodiversité Maîtriser des techniques d'intervention sur la végétation Acquérir des connaissances sur la faune sauvage et les milieux aquatiques Être capable d'utiliser du matériel technique lié à la gestion des milieux Savoir animer et sensibiliser un public à l'écologie Connaître différents réseaux professionnels de l'aménagement et de la protection de l'environnement.
Programme de formation 910 H/an	 ENSEIGNEMENTS DISPENSES  Français • Éducation socioculturelle • Histoire-Géographie Langue vivante : Anglais  Éducation Physique et Sportive (EPS)  Mathématiques • Informatique • Physique-Chimie  Biologie • Écologie  Organisation et conduite des travaux de génie écologique  Contexte et caractéristiques du génie écologique  Approche économique du génie écologique  Suivi de la biodiversité  Gestion différenciée des espaces  Maintenance du matériel  Animation nature
Modalités pédagogiques	Suivi individualisé des apprenants en formation et rencontres régulières avec les familles et les entreprises Accompagnement vers l'autonomie et la responsabilisation de chaque apprenant Visite des apprenants en entreprise et favorisation du lien entre le CFA, la famille et le maître d'apprentissage Développement et acquisition de compétences professionnelles, d'ordre relationnelles, d'organisation du travail. Mise en situation sur le terrain, travaux pratiques.
Compétences / Capacités professionnelles visées	 Capacités générales C1- Construire son raisonnement autour des enjeux du monde actuels. C2- Débattre à l'ère de la mondialisation. C3- Développer son identité culturelle. C4- Agir collectivement dans des situations sociales et professionnelles.  Capacités professionnelles C5- Raisonner des choix de gestion de milieux naturels et de la faune. C6- Organiser un chantier de génie écologique. C7- Réaliser des travaux d'ouverture de milieux. C8- Réaliser des travaux d'aménagement de milieux naturels. C9- Réaliser des opérations de gestion de la faune. C10- S'adapter à des enjeux professionnels particuliers
Durée	Formation en alternance, en contrat d'apprentissage, sur un cycle de 1 ou 2 ans, 675 heures en centre par an / environ 20 semaines par an en présentiel au CFA / avec environ 27 semaines en entreprise par an / 5 semaines de congés payés par an 35 heures hebdomadaires au CFA.

Dates	Cycle de 2 années ou 1 année (si le parcours antérieur le justifie)
Lieu(x)	MFR DE VIF / 50 avenue de Rivalta / 38450 VIF
Personnes en situation de handicap	Le CFA s'inscrit dans une démarche d'accueil des publics en situation de handicap. Les diverses situations de handicap sont étudiées au cas par cas. Référente : Mme Laurence Pasini
Coût par participant	Frais d'adhésion à l'association : 100 € Coût demi-pension : 60 € / semaine Coût pension complète : 120 € / semaine Il existe une aide possible à la restauration et l'hébergement selon les OPCOs. Modalités de règlement : se référer au contrat financier. Les frais pédagogiques sont gratuits, pris en charge par l'Opérateur de Compétences de l'entreprise (OPCO) ou par la collectivité. Suivant l'OPCO, l'apprenti peut avoir droit à une bourse pour l'achat du premier équipement, une bourse de mobilité, une bourse pour la pension ou la demi-pension (6€ par nuitée, 3€ par repas).
Responsable de l'action Contact	Responsable pédagogique : Mr H. COFFRE Tél. : 04.76.72.51.48 Mail : mfr.vif@mfr.asso.fr
Formateurs, animateurs et intervenants	La formation est délivrée par des formateurs ayant obtenu, ou étant en cours d'obtention, de la certification pédagogique des Maisons Familiales délivrée par le CNP.
Suivi de l'action	Les outils de suivi : La grille de positionnement et de suivi (positionnement et axes d'amélioration). Le carnet d'alternance (outil de suivi entre l'apprenti, les parents, les formateurs et le maître d'apprentissage). Visites en entreprise. Carnet de compétences Rencontres famille avec les remises de bulletins et un accompagnement personnalisé. Des évaluations en CCF tout au long des 2 années.
Evaluation de l'action	Examen : Contrôles en cours de formation (CCF) répartis sur les années de première et terminale et épreuves terminales.
Passerelles et débouchés possibles	 Débouchés Métiers : Garde chasse/pêche/parcs nationaux / Agent ou technicien de l'environnement / Agent d'entretien d'espaces ruraux, agent communaux spécialisés  Poursuivre des ETUDES SUPERIEURES BTSA Gestion Protection Nature / BTS DATR / BTSA Aménagements Paysagers / BTSA Technico-commercial / BTSA GEMEAU / CS Elagage

Aide à l'apprentissage

- ✿ Aide à la Santé et au Logement : Mme Perrone (pôle administratif)
- ✿ Aide à l'Hébergement et à la Restauration : Branches OPCOs / Mme Perrone
- ✿ Aide pour le Pass Région : Mme Perrone (pôle administratif)
- ✿ Aide à la Mobilité (EMA) : Mme Pasini (pôle pédagogique)
- ✿ aides MOBILI-JEUNE (logement) : Mme Perrone (pôle administratif)
- ✿ Chargée de l'apprentissage Mme Perrone (pôle administratif)
- ✿ Aide à l'Handicap Mme Pasini (pôle pédagogique)

Aides au Handicap

ORGANISME	VILLE		
MDPH 38 – Isère Maison départementale des personnes Handicapées de l'Isère	38000 GRENOBLE	3001	https://www.isere.fr/mda38/
AGEFIPH Auvergne-Rhône-Alpes	38080 L'ISLE D'ABEAU	0800 11 10 09	http://www.agefiph.fr/rhone-alpes@agefiph.asso.fr
CAP / POLE EMPLOI de Grenoble	38000 GRENOBLE		https://www.pole-emploi.fr/accueil/
CCI Isère	38000 GRENOBLE	04 76 70 61 16	

Les chiffres clés

 Réussite à l'examen	 Poursuite d'études / Activité professionnelle dès l'obtention du diplôme	Rupture contrat	Abandon
100 %	Poursuite d'études : 7 apprenants Recherche emploi : 4	/	/

Aides à l'embauche d'un alternant (2026) : Les employeurs recrutant un apprenti peuvent bénéficier d'une aide financière de l'État versée au titre de la première année du contrat, sous conditions. Le montant de l'aide varie selon la taille de l'entreprise, le niveau du diplôme préparé et la situation de l'apprenti.

Pour les contrats de professionnalisation, certaines aides spécifiques peuvent également être mobilisées selon le profil du bénéficiaire et les dispositifs en vigueur. Il est recommandé de se renseigner auprès de l'OPCO compétent avant toute embauche.

Infos Pratiques : Accès à la MFR de VIF

Autoroute A480, Sortie n°12 VIF ~~ Gare de Vif à 1km

Ligne C14 : départ Gare routière Grenoble ~ Ligne 25 : départ du centre de Grenoble ~ Arrêt Rivalta devant la MFR